



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 19-S080

Traversée Prapic Dormillouse

Du 23 au 24 mars 2019 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **OUI**

Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs :

Encadrant : Anne-Laure Boch

Mail : Kifaikoi

Tél. : 06 20 11 67 86

Encadrant : Christophe Arqué

Mail : Kifaikoi

Tel : 0616023337

2. Programme prévisionnel :

	Montée	Descente
1er jour : Prapic (1500 m) – Grand Pinier (3117 m) – Dormillouse (1700 m)	1600 m	1400 m
2 ^{ème} jour : Dormillouse – Le Tuba (3007 m) – Prapic	1300 m	1500 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

3. Caractéristiques de la course programmée :

Niveau de difficulté (cf explications complémentaires dans NEIGES 2019)

Cotation : difficulté intrinsèque : AD
niveau de conduite de course :

Type de course : Traversée

Dénivelé journalier maximal prévu : 1600 mètres

Rythme d'ascension exigé : environ 350 m/h

Cartes et topos décrivant l'objectif **1/25000^{ème} 3437 ET**

Particularités :

4. Conditions d'hébergement : Gîte à Dormillouse

Coût prévisionnel (en plus du montant de l'inscription): 100€

Attention : le club a versé des arrhes pour l'hébergement; en cas d'annulation ou de changement de destination imposés par les conditions de la montagne, il sera facturé 10 €.

5. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 22 mars ; rendez-vous à 21h pour un départ au plus 15' après

Retour à Paris Porte d'Orléans le 25 mars vers 5h30

6. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES 2019.

Nota : Le **DVA, la pelle et la sonde** sont absolument **obligatoires**.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

Au delà de la possession d'un appareil en état de marche, chaque participant doit en **maîtriser le fonctionnement en émission et en réception** et connaître le principe des méthodes de recherche de victime avec ces appareils

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : crampons et piolet

5.3 Nourriture à emporter : vivres de course pour 2 jours

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF

6. Contact avec les encadrants :

Contactez l'un des organisateurs par téléphone dès l'inscription.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course

Grande traversée classique, nécessitant de bonnes conditions de neige et de visibilité. Traversée du grand Pinier un peu technique. Notions d'alpinisme souhaitées (être à l'aise en crampons).